



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

DOSSIER DE DEMANDE D'HABILITATION - ORGANISME DE FORMATION

En référence à l'arrêté du 29 août 2016 relatif aux conditions d'habilitation des organismes de formations prévues à l'article R. 254-14 du code rural et de la pêche maritime (annexe I)

La demande d'habilitation est adressée exclusivement via l'application en ligne <https://habilitation-of-phyto-v2.educagri.fr>. Le présent document est un modèle permettant de préparer la demande par téléprocédure.

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

Nom et prénom ou dénomination

(sigle)

Forme juridique

Numéro de SIRET

Adresse complète du siège social de l'organisme de formation

Voie, rue, etc.

Code postal

Commune

Téléphone

Fax

Personne ayant la qualité de dirigeant

Nom, prénom

Qualité

(travailleur indépendant, gérant, président, ...)

Adresse électronique

Responsable du suivi du dossier (ou du formateur référent)

(un seul par organisme de formation)

Nom, prénom du responsable

Fonction du responsable

Téléphone du responsable

Adresse électronique

N° de déclaration d'activité prévue à l'article L. 6351-1 du code du travail (le cas échéant)

L'organisme est-il département formation d'une entité juridique ?

Si département formation, préciser le nom et l'activité principale de la structure de rattachement

MOYENS HUMAINS

Effectif en personnel permanent de l'organisme de formation ou du département formation

(Indiquer l'effectif en nombre de personnes)

Indiquer le nombre de personnes ayant une fonction administrative

Indiquer le nombre de personnes ayant une fonction de formateur

Formateurs permanents

Nombre et durée de l'expérience en formation professionnelle. Pour chacun, indiquer la durée d'expérience professionnelle dans la formation

Par exemple :

"5 formateurs ont 3 ans d'expérience,

1 formateur a 4 ans d'expérience,

etc"

Plan de formation interne

S'il existe un plan de formation pour les formateurs, descriptif

Intervenants et formateurs occasionnels

(Indiquer le nombre d'intervenants et de formateurs occasionnels auquel l'organisme de formation a eu recours l'année précédant la demande d'habilitation)

L'organisme dispose-t-il de compétences en ingénierie de formation ou bien d'un service ingénierie de formation

Si oui, détailler

FORMATEUR OU INTERVENANT

IDENTIFICATION DES FORMATEURS OU DES INTERVENANTS en Prévention santé & sécurité applicateur et espace ouvert au public

Nom et prénom

Indiquer : formateur permanent ou intervenant ou formateur occasionnel

**Si intervenant ou formateur occasionnel, préciser les autres activités professionnelles en
dehors de l'organisme de formation)**

Qualification et expérience de formation sur le thème

IDENTIFICATION DES FORMATEURS OU DES INTERVENANTS en Réduction usage & techniques alternatives

Nom et prénom

Indiquer : formateur permanent ou intervenant ou formateur occasionnel

**Si intervenant ou formateur occasionnel, préciser les autres activités professionnelles en
dehors de l'organisme de formation)**

Qualification et expérience de formation sur le thème

**IDENTIFICATION DES FORMATEURS OU DES INTERVENANTS en
Réglementation et sécurité environnementale**

Nom et prénom

Indiquer : formateur permanent ou intervenant ou formateur occasionnel

**Si intervenant ou formateur occasionnel, préciser les autres activités professionnelles en
dehors de l'organisme de formation)**

Qualification et expérience de formation sur le thème

EXPÉRIENCE DE L'ORGANISME DE FORMATION (le cas échéant)

(Compléter les éléments suivants si l'organisme de formation a déjà dispensé des formations sur l'un ou les thèmes ci-dessous)

Réglementation & sécurité environnementale

Prévention santé & sécurité applicateur et espace ouvert au public

Réduction usage & techniques alternatives

Expérience de la formation professionnelle continue

L'organisme de formation a déjà dispensé des formations à des publics d'adultes (oui ou non)

CERTIFICAT INDIVIDUEL PAR REGION

POUR LA RÉGION [NOM DE LA REGION]

Adresse dans la région

Voie, rue, etc.

Commune

Code postal

Capacité d'accueil

Nombre de salles

Nombre moyen de personnes par salle

Equipements-Ressources

Détailler les équipements informatiques (nombre de postes) et les ressources dont dispose l'organisme à cette adresse

Responsable de l'organisation des QCM du certificat individuel pour la région

Nom et prénom

Téléphone

Adresse électronique

Cette adresse électronique sera utilisée pour l'identification sur l'outil QCM. Une adresse électronique dédiée ou l'adresse électronique de l'organisme de formation est recommandée

MOYENS MATÉRIELS ET PÉDAGOGIQUES POUR METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS DE FORMATION ET DE TESTS DANS LA RÉGION

CERTIFICAT INDIVIDUEL SECTEUR «CONSEIL» Activité professionnelle « conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques » créé par arrêté du 29 août 2016

Programme de formation

Adaptation du programme national de formation aux branches professionnelles, filières ou secteurs d'activité, en tenant compte des particularités locales.

En référence à l'arrêté de création, présenter les adaptations du programme national de formation aux différents publics et aux particularités locales ; exemple : zones protégées, bassins versants, types de production, ... :

Ressources et documents liés à la mise en œuvre des programmes de formation et le document remis aux stagiaires

Projets des supports de programmes de formation et projet du document remis aux stagiaires :

Indiquer la ou les modalités de formation (Présentiel - Formation à distance - Mixte : présentiel et formation à distance) NB : Les modalités formation à distance et mixte requièrent la présentation auprès de l'autorité en charge de l'habilitation d'un dossier ad-hoc en complément du présent dossier

CERTIFICAT INDIVIDUEL SECTEUR «VENTE» Activité professionnelle «mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques» créé par arrêté du 29 août 2016

Programme de formation (distinguer produits professionnels et produits grand public)

Adaptation du programme national de formation aux branches professionnelles, filières ou secteurs d'activité, en tenant compte des particularités locales.

En référence à l'arrêté de création, présenter les adaptations du programme national de formation aux différents publics et aux particularités locales ; exemple : zones protégées, bassins versants, types de production, ... :

Ressources et documents liés à la mise en œuvre des programmes de formation et le document remis aux stagiaires

Projets des supports de programmes de formation et projet du document remis aux stagiaires :

Indiquer la ou les modalités de formation (Présentiel - Formation à distance - Mixte : présentiel et formation à distance) NB : Les modalités formation à distance et mixte requièrent la présentation auprès de l'autorité en charge de l'habilitation d'un dossier ad-hoc en complément du présent dossier

CERTIFICAT INDIVIDUEL SECTEUR «UTILISATION» Activité « utilisation professionnelle des produits phytopharmaceutiques » créé par arrêtés du 29 août 2016

1. Activité « utilisation professionnelle des produits phytopharmaceutiques » catégorie « décideur entreprise non soumise à agrément »

Programme de formation

Adaptation du programme national de formation aux branches professionnelles, filières ou secteurs

d'activité, en tenant compte des particularités locales. En référence à l'arrêté de création, présenter les adaptations du programme national de formation aux différents publics et aux particularités locales ; exemple : zones protégées, bassins versants, types de production, ... :

Ressources et documents liés à la mise en œuvre des programmes de formation et le document remis aux stagiaires

Projets des supports de programmes de formation et projet du document remis aux stagiaires :

Indiquer la ou les modalités de formation (Présentiel - Formation à distance - Mixte : présentiel et formation à distance) NB : Les modalités formation à distance et mixte requièrent la présentation auprès de l'autorité en charge de l'habilitation d'un dossier ad-hoc en complément du présent dossier

2. Activité « utilisation professionnelle des produits phytopharmaceutiques » catégorie « décideur entreprise soumise à agrément »

Programme de formation

Adaptation du programme national de formation aux branches professionnelles, filières ou secteurs d'activité, en tenant compte des particularités locales. En référence à l'arrêté de création, présenter les adaptations du programme national de formation aux différents publics et aux particularités locales ; exemple : zones protégées, bassins versants, types de production, ... :

Ressources et documents liés à la mise en œuvre des programmes de formation et le document remis aux stagiaires

Projets des supports de programmes de formation et projet du document remis aux stagiaires :

Indiquer la ou les modalités de formation (Présentiel - Formation à distance - Mixte : présentiel et formation à distance) NB : Les modalités formation à distance et mixte requièrent la présentation auprès de l'autorité en charge de l'habilitation d'un dossier ad-hoc en complément du présent dossier

3. Activité « utilisation professionnelle des produits phytopharmaceutiques » catégorie « Opérateur »

Programme de formation

Adaptation du programme national de formation aux branches professionnelles, filières ou secteurs d'activité, en tenant compte des particularités locales.

En référence à l'arrêté de création, présenter les adaptations du programme national de formation aux différents publics et aux particularités locales ; exemple : zones protégées, bassins versants, types de production, ... :

Ressources et documents liés à la mise en œuvre des programmes de formation et le document remis aux stagiaires

Projets des supports de programmes de formation et projet du document remis aux stagiaires :

Indiquer la ou les modalités de formation (Présentiel - Formation à distance - Mixte : présentiel et formation à distance) NB : Les modalités formation à distance et mixte requièrent la présentation auprès de l'autorité en charge de l'habilitation d'un dossier ad-hoc en complément du présent dossier

DÉPÔT DE DEMANDE D'HABILITATION POUR METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS DE FORMATION ET DE TEST PRÉPARANT À L'OBTENTION DES CERTIFICATS INDIVIDUELS

REFERENCE DU DOSSIER

Date de la demande

Dénomination de l'organisme de formation

Coordonnées

Nom de la personne ayant la qualité de dirigeant

Qualité

Adresse électronique

L'organisme ci-dessus désigné s'engage à

- respecter les modalités d'organisation des sessions de formation et de test conformément à l'ensemble des textes réglementaires relatifs aux certificats individuels délivrés par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ;
- assurer les prestations pour lesquelles il demande l'habilitation ;
- contribuer ainsi à l'objectif de réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, et des risques et impacts qui en découlent visé par le plan Ecophyto, composante du projet agro-écologique pour la France.

Fait le

Cachet de l'organisme de formation et signature du représentant légal

Ce document est à transmettre à

A réception, un accusé de réception de dossier de demande d'habilitation sera transmis à l'adresse courriel du représentant légal